



Prise de poste en service de sécurité sanitaire des aliments

Éléments de contexte :	L'accompagnement dans la prise d'un nouveau poste est souvent utile et recommandé. Il facilite et accélère l'intégration de l'agent.
Objectifs :	Cette formation traite uniquement des missions confiées à l'agent au sein d'une présentation d'ensemble du fonctionnement d'un service SSA. Disposer d'une vue d'ensemble des enjeux, des missions, de la réglementation et de la méthode de travail en service SSA.
Public concerné :	Préposés sanitaires, Techniciens, IAE, récemment affectés en services de SSA.
Contenu proposé :	Sous forme d'exposés, échanges de pratiques et d'études de cas : Enjeux et politique nationale en matière de SSA, Organisation des services SSA, Principaux textes législatifs et réglementaires, responsabilités, Focus sur les thèmes prioritaires et la programmation, Méthodes d'inspection, et suites, Etude de cas.
Intervenants :	DGAL, Formateurs internes, personnes ressources.
Dates :	Du 01 au 04 février 2022
Date limite d'inscription :	24 janvier 2022
Durée :	3,5 jours
Lieu :	Distanciel – organisé par l'INFOMA
Nbre de participants maximum :	20
Responsable pédagogique :	Adel BEN YOUSSEF
Responsable administratif :	Sylvie RANNEAUD
Information :	Site Intranet : http://intranet.infoma.agri/ Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Frais d'inscription :	423,5 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères
Code RenoIRH formation :	NINALS0018 – Session 2022-0001
Informations complémentaires	L'accent est mis sur les bases réglementaires et l'illustration en matière de programmation, de mise en œuvre et des suites aux contrôles officiels. La FOAD « paquet hygiène - éléments techniques et réglementaires » est recommandée avant le stage.